

La réintégration comme enjeu clé



© Libre de droits

L'Armée du Salut partage son expérience dans la lutte contre la traite des êtres humains avec le Rapporteur spécial de l'ONU.

La Commission internationale de justice sociale a récemment été accueillie par Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le sujet de la traite des personnes, à son siège à New York. Un grand nombre d'organisations impliquées dans la lutte contre la traite des êtres humains ont été réunies. La réunion a donné l'occasion d'échanger différents points de vue et préoccupations sur cette question, qui touche des millions de personnes.

Le Rapporteur spécial est un expert indépendant mandaté par le Conseil des droits de l'homme pour analyser la situation entourant la traite des êtres humains à l'échelle mondiale et en faire rapport à l'ONU. L'expert n'est pas rémunéré par l'ONU, mais travaille sur une base bénévole. Le Bureau du Rapporteur spécial fait partie du Conseil des droits de l'homme basé à Genève.

Divers aspects ont été examinés lors de la réunion, tels que la façon dont les ressources financières sont utilisées pour réhabiliter les victimes et les survivants de la traite des êtres humains, et comment de tels processus de réhabilitation peuvent être mis en place. Au cours de ces échanges, il est clairement apparu qu'il existe une dichotomie entre la liberté dont les victimes doivent bénéficier, et les exigences visant à les réintégrer dans la société. Il existe également un décalage important entre les fonds utilisés pour renforcer la législation pour poursuivre les personnes coupables de traite des êtres humains et les ressources relativement faibles utilisées pour s'assurer que les victimes et les survivants de la traite des êtres humains soient réhabilités et réintégrés.

Une question de « chance »

Une intervenante a affirmé que trouver du soutien pour une intégration réussie tait une question de « chance ». En raison de nombreux obstacles juridiques et sociaux, la route vers la restauration des survivants de la traite des êtres humains est souvent une « lutte acharnée ». Les personnes qui échappent à la traite sont souvent incapables de se loger, de se procurer des habits ou des soins de santé.

Le Rapporteur spécial de l'ONU, Maria Grazia Giammarinaro, a demandé aux personnes présentes comment les organisations non gouvernementales et confessionnelles pouvaient se concentrer davantage sur le problème majeur de la traite des êtres humains.

La réponse de l'Armée du Salut

Lte-colonelle Eirwen Pallant, Directrice de la Commission internationale de l'Armée du Salut pour la justice sociale et Présidente du groupe de travail international contre la traite des êtres humains, a présenté un aperçu des efforts internationaux de l'Armée du Salut contre la traite. Elle a mis en évidence des exemples concrets tirés de l'engagement de l'Armée du Salut, tels que des projets au Nigéria et aux Philippines, la coopération avec d'autres organisations au Kenya ou la lutte contre la stigmatisation des victimes en République démocratique du Congo.

Lte-colonelle a également présenté la stratégie et le document de prise de position internationale de l'Armée du Salut dans la lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Le Rapporteur spécial de l'ONU l'a remerciée pour cette information et a tenu à en apprendre davantage sur l'engagement de l'Armée du Salut dans ce domaine.

Auteur

Catherine Millan et Stephanie Marinelli, Commission internationale pour la justice sociale

Publié le

8.11.2018